

**Zeitschrift:** Rapport annuel / Office national suisse du tourisme  
**Herausgeber:** Office national suisse du tourisme  
**Band:** 25 (1965)

**Anhang:** Comptes annuels et bilan 1965  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Office National Suisse du Tourisme Zurich

Comptes annuels et bilan 1965

COMPTES ANNUELS  
1965

*Comptes 1964*  
Fr.

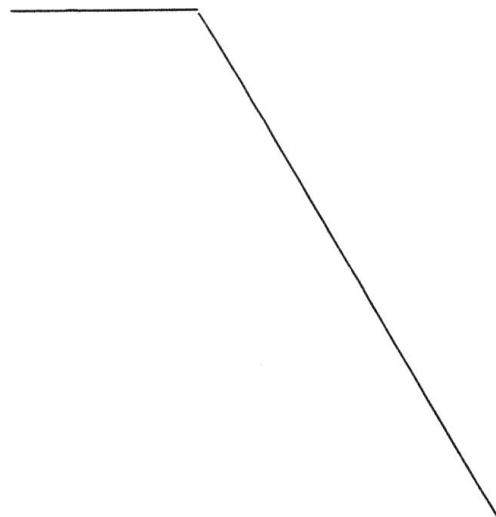
*Budget 1965* Fr.    *Comptes 1965*  
Fr.

*Produits*

<b>8 365 916.75</b>	<b>I. Cotisations . . . . .</b>	<b>8 364 665.—</b>	<b>8 390 465.80</b>
5 500 000.—	Confédération Suisse . . . . .		5 500 000.—
1 200 000.—	CFF . . . . .		1 200 000.—
700 000.—	PTT . . . . .		700 000.—
240 000.—	Société Suisse des Hôteliers . . . . .		240 000.—
200 000.—	Milieux intéressés au tourisme routier . . . . .		200 000.—
129 600.—	Associations suisses . . . . .		137 600.—
387 470.—	Cantons, communes, intéressés au tourisme et divers		404 120.—
8 846.75	Allocations volontaires . . . . .		8 745.80
<b>2 431 091.39</b>	<b>II. Autres recettes . . . . .</b>	<b>2 218 000.—</b>	<b>3 597 565.07</b>
	Commissions provenant de transactions commer-		
2 357 790.68	ciales . . . . .		2 311 427.31
18 263.11	Intérêts actifs et bénéfices de change . . . . .		54 482.40
55 037.60	Rendement immeuble et recettes diverses . . . . .		31 655.36
	Cotisation à fonds perdu de la Confédération pour		
—.—	le Swiss Centre Londres . . . . .		1 200 000.—
<b>225 845.96</b>	<b>III. Excédent de dépenses . . . . .</b>	<b>600 000.—</b>	<b>127 408.17</b>

11 022 854.10

11 182 665.—    12 115 439.04



Comptes 1964  
Fr.

Budget 1965  
Fr.

Comptes 1965  
Fr.

Charges	Comptes 1964 Fr.	Budget 1965 Fr.	Comptes 1965 Fr.
	<b>53 146.—</b>	<b>I. Organes . . . . . 51 200.—</b>	<b>49 223.35</b>
	28 699.10	1. Assemblée générale et rapport annuel . . . .	27 833.60
	12 315.60	2. Comité . . . . .	10 339.10
	12 131.30	3. Bureau . . . . .	11 050.65
	<b>1 343 584.82</b>	<b>II. Direction de Zurich . . . . . 1 270 700.—</b>	<b>1 320 438.66</b>
		4. Dépenses pour le personnel	
	844 055.90	a) Traitements . . . . .	880 292.65
	94 153.20	b) Assurance du personnel . . . . .	55 733.85
	20 378.45	c) AVS/AI/AM . . . . .	20 865.10
	43 498.20	d) Pensions . . . . .	53 450.—
		5. Loyers, assurances et entretien	
	112 398.20	a) Loyer et chauffage . . . . .	154 788.05
	14 721.85	b) Eclairage et entretien . . . . .	16 883.35
	25 285.65	c) Mobilier . . . . .	36 607.15
	2 995.50	d) Assurances . . . . .	3 588.60
	21 553.20	6. Matériel de bureau . . . . .	28 592.85
	40 093.70	7. Ports, télégrammes, téléphone et télex . . .	43 415.20
	1 058.—	8. Bibliothèque . . . . .	1 477.05
	4 882.78	9. Intérêts passifs, frais de finance, pertes de change	4 179.04
	99 331.65	10. a) Frais de déménagement du Siège central .	—.—
	19 178.54	b) Frais généraux et imprévus . . . . .	20 565.77
		<b>III. Publicité</b>	
	<b>5 575 276.79</b>	<b>A. Agences et représentations à l'étranger</b>	
		<b>5 823 803.—</b>	<b>5 685 651.94</b>
		11. Dépenses pour le personnel	
	3 934 054.30	a) Traitements . . . . .	4 092 753.55
	403 465.70	b) Assurance du personnel . . . . .	291 030.55
	50 171.65	c) AVS/AI/AM . . . . .	51 187.25
	1 187 585.14	12. Frais généraux . . . . .	1 250 680.59
	—.—	13. Versement au fonds de rénovation des agences	—.—

Comptes 1964  
Fr.

Budget 1965  
Fr.

Comptes 1965  
Fr.

Charges

4 050 846.49	<b>B. Moyens publicitaires . . . . .</b>	<b>4 036 962.—</b>	<b>3 860 125.09</b>
712 409.30	14. Insertions . . . . .		564 235.17
276 421.10	15. Prospectus, etc. . . . .		333 572.35
30 937.10	16. Affiches . . . . .		49 397.—
51 379.20	17. Affichage et publicité cinématographique . .		58 982.30
219 624.75	18. Production de films . . . . .		300 566.05
48 903.82	19. Photographie . . . . .		30 110.04
8 221.10	20. Radio et télévision . . . . .		30 660.20
51 942.75	21. Service films et conférences . . . . .		66 883.50
325 335.14	22. Vitrines, expositions et foires . . . . .		594 030.44
246 790.58	23. Publications de l'ONST . . . . .		259 488.89
514 915.57	24. Campagnes diverses . . . . .		482 142.90
13 836.30	25. Billets gratuits (convention CFF/ONST) . . .		14 794.15
644 613.29	26. Frais de transport, douane, ports et matériel d'emballage . . . . .		608 453.20
196 280.85	27. Voyages d'affaires et frais de représentation du Siège Central et des agences . . . . .		183 615.65
190 000.—	28. Contribution de propagande . . . . .		190 000.—
23 081.82	29. Voyages d'étude pour agents de bureaux de voyages et personnel d'agences ONST . .		12 472.75
70 389.40	30. Service de presse . . . . .		80 720.50
425 764.42	31. Dépenses pour l'Exposition Nationale Suisse .		—.—
—.—	<b>IV. Cotisation à fonds perdu de la Confédération pour le Swiss Centre Londres . . . . .</b>	<b>—.—</b>	<b>1 200 000.—</b>
<u>11 022 854.10</u>		<u>11 182 665.—</u>	<u>12 115 439.04</u>

BILAN AU  
31 DÉCEMBRE 1965

1964  
Fr.

1965  
Fr.

*Actif*

<b>773 375.19</b>	<b>I. Disponibilités</b> . . . . .	<b>2 050 155.07</b>
7 622.02	a) Caisse . . . . .	10 834.68
241 483.62	b) Chèques postaux . . . . .	909 734.89
17 606.05	c) Banques . . . . .	20 122.—
366 800.50	d) Titres Swiss Centres Londres / New York . . .	969 600.50
139 863.—	Suisses . . . . .	139 863.—
<b>1 496 373.91</b>	<b>II. Avoirs</b> . . . . .	<b>1 802 621.01</b>
982 732.42	a) Agences et représentations à l'étranger . . . .	1 067 546.08
203 651.44	b) Prêts et débiteurs . . . . .	442 912.38
1 660.—	c) Cotisations non encore encaissées . . . . .	1 000.—
1 275.20	d) Intérêts pro rata sur titres . . . . .	1 275.20
307 054.85	e) Actif transitoire . . . . .	289 887.35
<b>50 003.—</b>	<b>III. Valeurs immobilisées</b> . . . . .	<b>50 005.—</b>
50 000.—	a) Immeubles . . . . .	50 000.—
3.—	b) Mobilier . . . . .	5.—
<b><u>2 319 752.10</u></b>		<b><u>3 902 781.08</u></b>

*Passif*

<b>672 288.60</b>	<b>I. Dettes à court terme</b> . . . . .	<b>1 179 054.—</b>
—.—	a) Agences et représentations à l'étranger . . . .	6 953.40
257 850.90	b) Créanciers . . . . .	236 528.50
414 437.70	c) Passif transitoire . . . . .	935 572.10
<b>—.—</b>	<b>II. Cotisation à fonds perdu de la Confédération pour le Swiss Centre Londres</b> . . . . .	<b>1 200 000.—</b>
<b>880 021.93</b>	<b>III. Réserves</b> . . . . .	<b>883 693.68</b>
789 842.42	a) Fonds de rénovation des agences . . . . .	767 524.17
89 569.51	b) Fonds pour concours graphiques et littéraires .	89 569.51
610.—	c) Delcredere . . . . .	26 600.—
<b>767 441.57</b>	<b>IV. Fonds de compensation</b> . . . . .	<b>640 033.40</b>
993 287.53	Etat au début de l'année . . . . .	767 441.57
<b>·/. 225 845.96</b>	Excédent de dépenses . . . . .	<b>·/. 127 408.17</b>
<b><u>2 319 752.10</u></b>		<b><u>3 902 781.08</u></b>

Fr.

DÉCOMPTE  
DU FONDS DE  
RÉNOVATION DES  
AGENCES 1965

**Recettes**

1. Etat au 1<sup>er</sup> janvier 1965 . . . . . 789 842.42

**Dépenses**

1. Aménagement de l'agence d'Amsterdam . . . . . 4 130.70  
2. Aménagement de l'agence de Bruxelles . . . . . 908.—  
3. Aménagement de l'agence de Francfort . . . . . 4 467.30  
4. Aménagement de l'agence de Copenhague . . . . . 861.30  
5. Aménagement de l'agence de Madrid . . . . . 2 786.75  
6. Aménagement de l'agence de Milan . . . . . 1 443.95  
7. Aménagement de l'agence de Nice . . . . . 539.—  
8. Aménagement de l'agence de Paris . . . . . 2 502.50  
9. Aménagement de l'agence de Rome . . . . . 2 849.85  
10. Aménagement de l'agence de Stockholm . . . . . 1 413.15  
11. Aménagement de l'agence de Vienne . . . . . 415.75  
12. Etat au 31 décembre 1965 . . . . . 767 524.17  
789 842.42

DÉCOMPTE  
DU FONDS  
POUR CONCOURS  
GRAPHIQUES ET  
LITTÉRAIRES 1965

**Recettes**

1. Etat au 1<sup>er</sup> janvier 1965 . . . . . 89 569.51

**Dépenses**

1. Etat au 31 décembre 1965 . . . . . 89 569.51

RAPPORT  
DES CONTROLEURS

En exécution du mandat qui nous a été confié en tant que membres de la commission de contrôle et, conformément à l'art.20 des statuts de l'ONST approuvés par l'arrêté fédéral du 22.11.1963, nous avons vérifié les comptes de l'Office National Suisse du Tourisme pour 1965, cela conformément aux dispositions des art. 728 et suivants du CO.

Nous avons constaté que les comptes destinés à être publiés correspondent aux documents servant de base pour l'établissement du bilan de clôture. La comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales. La présentation de la situation de fortune ainsi que du résultat de l'exercice correspondent aux règles établies par la loi.

Nous avons pu nous convaincre de l'existence des disponibilités figurant à l'actif du bilan. Le principe appliqué lors de la taxation des titres répond aux règles fixées par la loi. Nous avons procédé, par voie de sondages, à de nombreux contrôles; la parfaite concordance a été constatée entre les écritures passées et les pièces produites. Le bilan boucle avec fr.3902781.08 à l'actif et au passif. Le compte de profits et pertes accuse un excédent de dépenses de fr.127408.17 qui a été couvert à l'aide d'un prélèvement opéré sur le fonds de compensation. A cette occasion nous tenons à remarquer que l'excédent de dépenses de fr.600000.— prévu au budget a pu être réduit de fr.472591.83.

Nous proposons à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels pour 1965 et d'en donner décharge aux organes administratifs.

Zurich, le 23 mars 1966

Les contrôleurs:

L.Frey, chef du contrôle

Dr H.Dasen

Ch.Leppin